

Mesdames, Messieurs les professeurs,

Le Président de la République a pris la décision de suspendre l'accueil des élèves dans les écoles et les établissements scolaires, en réponse à la crise sanitaire majeure liée au Coronavirus.

La situation sans précédent que connaît notre pays nous amène à construire ensemble un dispositif nous permettant d'assurer la continuité du service public de l'Éducation.

Même si les écoles, les collèges, les lycées ne pourront plus accueillir d'élèves à partir du lundi 16 mars, nous devons, tous ensemble, permettre aux jeunes générations de poursuivre leurs apprentissages.

Dans ce nouveau challenge, vous êtes les premiers acteurs de l'accompagnement des élèves. Vous avez d'ailleurs déjà engagé des actions pour les élèves qui ont été éloignés de leur établissement scolaire pendant 14 jours.

Depuis plusieurs semaines, l'académie de Nancy-Metz a construit un plan de continuité pédagogique.

A partir de lundi 16 mars, nous devons généraliser ces modalités d'enseignement pour tous nos élèves. Celles-ci passent bien évidemment par les outils numériques et notamment les Environnements Numériques de Travail (ENT). Vous pouvez également vous appuyer sur les ressources dont dispose l'académie et qui ont été élaborées sous la responsabilité de la Délégation Académique au Numérique Éducatif (DANE).

En complément, le CNED a développé et mis à disposition des élèves, et de leurs enseignants des modules d'enseignement à distance : « Ma classe à la maison-Collège » et « Ma classe à la maison-Lycée ». Cette plateforme comprend quatre semaines de cours qui ont d'ores et déjà été expérimentées par les élèves de l'AEFE.

Aujourd'hui, le kit de continuité pédagogique élaboré par les inspecteurs de l'académie est diffusé dans chaque établissement. J'ai souhaité que celui-ci soit simple et destiné à chacun des acteurs concernés : personnels de direction, professeurs, parents d'élèves. Vous recevrez les éléments transmis par votre chef d'établissement

Même si les outils numériques sont utiles, je sais que rien ne peut remplacer le caractère humain de la relation entre un professeur et son élève. C'est pourquoi, vous restez, même à distance, le principal responsable du suivi de votre classe pour votre enseignement et l'interlocuteur privilégié de chacun de vos élèves et notamment de ceux qui sont en difficultés ou qui ne peuvent bénéficier d'une aide parmi leurs proches. Des modalités spécifiques doivent être définies pour les élèves qui ne disposent pas d'équipement informatique.

Pour exercer la mission qui vous incombe, les établissements scolaires et leurs équipements vous sont accessibles selon une organisation décidée par le chef d'établissement.

J'aurai l'occasion d'évoquer, dès vendredi 13 après midi, l'ensemble des questions qui se posent avec les organisations représentatives des personnels et avec les fédérations de parents d'élèves.

L'enjeu est de taille : nous devons tout mettre en œuvre, chacun à notre niveau dans cette période inédite, pour assurer la continuité du service public de l'éducation.

Votre rôle de professeur est essentiel. Dans ce moment particulier pour notre pays, je sais que je peux compter sur votre engagement, sur votre professionnalisme et sur votre grande compétence.

Vos principaux, proviseurs, inspecteurs, ainsi que la totalité des services académiques sont à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

Recevez, Mesdames Messieurs les professeurs mes salutations les plus cordiales.

- - -

Jean-Marc Huart
Recteur de la Région Académique Grand Est
Recteur de l'Académie Nancy-Metz